

# Garantie limitée de LKQ pour les moteurs remis à neuf

En vigueur sur les achats effectués à compter du 1er mars 2022

LKQ Corporation et ses filiales distribuent une large gamme de produits neufs, recyclés, remis à neuf et réusinés de remplacement pour automobiles et camions par l'intermédiaire de ses sites détenus et exploités par la société. Notre gamme de moteurs remis à neuf comprend des moteurs à essence pour automobiles, camions légers et moyens.

## Ce qui est couvert

LKQ garantit que ses pièces sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pendant la période de garantie indiquée à compter de la date d'installation À CONDITION que la pièce ait été (et puisse être documentée) installée par un centre de réparation automobile agréé. Les améliorations de garantie sans égard à la responsabilité doivent être achetées au moment de la vente et apparaître sur la facture de LKQ avec la pièce sous garantie.

Type de produit	Conditions de garantie standard	Protection de garantie sans égard à la responsabilité «NFWP»	Garantie sans égard à la responsabilité OR «NFWG»
Moteurs à essence et GNC installés dans des automobiles ou des camions légers. (Véhicules de moins de 11 000 PNBV.)	4 ans, kilométrage illimité, 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - main-d'œuvre payée uniquement sur les réclamations approuvées après l'inspection de l'usine. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	4 ans, kilométrage illimité PLUS 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - payé quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	4 ans, kilométrage illimité PLUS la main-d'œuvre payée au tarif affiché ou annoncé - jusqu'à 95 \$ de l'heure, 100 \$ d'indemnité de remorquage, 150 \$ d'indemnité de location de voiture et 50 \$ d'indemnité de fluide - quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.
Moteurs à essence et GNC installés dans des camions moyens/lourds. (Véhicules de 11 000 PNBV et plus.)	12 mois ou 20 000 km (12 000 milles), 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - main-d'œuvre payée uniquement sur les réclamations approuvées après l'inspection de l'usine. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	12 mois ou 20 000 km (12 000 milles) PLUS 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - payé quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	12 mois ou 20 000 km (12 000 milles) PLUS la main-d'œuvre payée au tarif affiché ou annoncé - jusqu'à 95 \$ de l'heure, 100 \$ d'indemnité de remorquage, 150 \$ d'indemnité de location de voiture et 50 \$ d'indemnité de fluide - quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.
Moteurs diesel	12 mois ou 20 000 km (12 000 milles), 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - main-d'œuvre payée uniquement sur les réclamations approuvées après l'inspection de l'usine. AUCUN remplacement gratuit.	Non disponible	Non disponible
Autocaravanes - Classe A et B	Aucune couverture	Non disponible	Non disponible
Moteurs marins	18 mois, heures illimitées, 50 \$ de l'heure de remboursement de la main-d'œuvre garantie avec un plafond de 800 \$ pour la main-d'œuvre uniquement sur les réclamations approuvées après inspection en usine. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	18 mois, heures illimitées PLUS 50 \$ de l'heure selon le taux de remboursement de la main-d'œuvre Mitchell - payé quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.	18 mois, heures illimitées PLUS la main-d'œuvre payée au tarif affiché ou annoncé de l'atelier - jusqu'à 95 \$ de l'heure, un plafond de 800 \$ pour la main-d'œuvre, une indemnité de remorquage/transport de 100 \$ et une indemnité de fluide de 50 \$ - quelle que soit la raison de la défaillance lors du premier remplacement. Le premier remplacement de bloc long est GRATUIT.



Nonobstant toute autre disposition de cette garantie, la seule et unique obligation de LKQ en vertu de cette garantie est limitée, au choix de LKQ, au remplacement, à la réparation ou au remboursement du prix d'achat. Les frais de transport pour les tests LKQ sur les produits soumis pour réparation ou remplacement dans le cadre de cette garantie seront couverts par LKQ. Dans le cas où il est déterminé que la pièce doit être remplacée, la pièce d'origine doit être retournée à LKQ pour toute considération de la main-d'œuvre sous garantie et remboursement.

Bien que l'enregistrement de la garantie ne soit pas nécessaire pour obtenir une couverture de garantie sur les produits de LKQ, il est fortement suggéré. Si vous n'enregistrez pas votre produit, vous devez conserver votre preuve d'achat. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir une preuve de la date d'achat initiale au moment du service de garantie, la date de fabrication du produit sera utilisée pour déterminer la période de garantie. Vous pouvez enregistrer votre produit sur [www.mycarcare.com](http://www.mycarcare.com).

## Faire une réclamation

### Le service de garantie est disponible dans n'importe quel centre de réparation automobile agréé.

Pour faire une réclamation, vous devez fournir une preuve d'achat de LKQ ou de l'entreprise qui a installé la pièce. LKQ, à sa discrétion, réparera, remplacera le produit ou remboursera le prix d'achat une fois qu'il aura déterminé que le produit nécessite une réparation ou un remplacement. Pour qu'un produit soit jugé défectueux, il doit être envoyé à l'usine de remise à neuf de LKQ pour inspection. L'usine de remise à neuf de LKQ planifiera le ramassage du produit ou des pièces en question et paiera le transport. Tous les produits qui ne sont pas retournés à l'usine de remise à neuf de LKQ pour subir une inspection ne seront pas couverts par cette garantie. Toutes les réparations et/ou tous les remplacements des produits doivent d'abord être autorisés par l'usine de remise à neuf de LKQ. LKQ ne paiera aucune réparation non autorisée. Les dommages accidentels causés par la réparation demandée ou par le retrait du produit ne sont pas couverts par la garantie.

Les produits envoyés à l'usine de remise à neuf de LKQ pour inspection qui sont considérés comme non couverts par la garantie standard seront stockés pendant une période de 15 jours. Les produits non réclamés après 15 jours seront éliminés par LKQ. LKQ éliminera immédiatement tout produit pour lequel il y a une réclamation approuvée.

Tout centre de réparation automobile agréé (CRAA) peut effectuer des réparations sous garantie. La plupart des réparations sous garantie sont traitées régulièrement, mais parfois les demandes de service sous garantie peuvent ne pas être appropriées. Si un client n'est pas d'accord avec la décision du technicien de garantie de LKQ et/ou du CRAA, une enquête sera menée pour déterminer si la garantie s'applique. Demandez au CRAA de soumettre tous les faits justificatifs à LKQ pour examen. Si LKQ décide que la réclamation est justifiée, le client sera intégralement remboursé pour les articles défectueux. Pour éviter tout malentendu qui pourrait survenir entre le client et LKQ/CRAA, voici quelques-unes des causes de défaillance du moteur que la **garantie standard ne couvre pas**.

**Usure normale :** Nos produits, comme tous les appareils mécaniques, nécessitent un entretien et un remplacement périodiques des pièces pour fonctionner correctement. La garantie standard de LKQ ne s'appliquerait pas si des dommages au produit se sont produits en raison d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien de routine, de l'expédition, de la manutention, de l'entreposage ou d'une installation incorrecte. De même, la garantie est annulée si le numéro de série du produit a été retiré ou si le produit a été altéré ou modifié avec des pièces similaires améliorant les performances.

**Mauvais entretien :** La durée de vie d'un appareil mécanique dépend des conditions dans lesquelles il fonctionne et des soins qu'il reçoit. L'usure, lorsqu'elle est causée par la saleté, la poussière, les grains abrasifs des bougies d'allumage ou tout autre matériau abrasif qui a pénétré dans le moteur en raison d'un entretien inadéquat, n'est pas couverte par la **garantie standard de LKQ**.

### La garantie standard ne s'étend pas non plus aux réparations requises en raison de :

1. Problèmes causés par des pièces non fournies avec l'assemblage. De nouvelles pièces doivent être utilisées ou les pièces transférées doivent être soigneusement nettoyées et inspectées pour s'assurer qu'elles ne causeront pas de dommages.
2. Dommages résultant d'une surchauffe, d'un manque de lubrification, d'un nettoyage du carburant ou d'une contamination.
3. Dommages résultant d'un préallumage ou d'une détonation - y compris, mais sans s'y limiter, les pistons fondus ou cassés, les segments de piston cassés, les culasses endommagées, les joints de culasse qui fuient, etc.
4. Réparation ou remplacement requis à la suite d'un accident ou d'une mauvaise utilisation.
5. Réparation ou remplacement de tout accessoire ou élément de service, y compris spécifiquement, mais sans s'y limiter, tous les composants des systèmes de refroidissement, de carburant, électriques, d'échappement et d'allumage en plus de toutes les courroies, tous les tuyaux, tous les boulons, tous les arbres, tous les capteurs, tous les interrupteurs et tous les filtres.
6. Tout produit utilisé pour la compétition, la course ou à des fins connexes.
7. Tout produit sur lequel un appareil ou un accessoire non conforme aux spécifications d'origine du fabricant a été installé.
8. Les dommages résultant de l'électrolyse, y compris, mais sans s'y limiter, la détérioration des composants du moteur en raison d'un courant électrique excessif.
9. Liquide de refroidissement mal entretenu et/ou tout produit sur lequel les services d'entretien périodique requis par le fabricant d'origine n'ont pas été effectués.
10. Surface de poussée du vilebrequin usée en raison d'une pression avant excessive placée à l'arrière du vilebrequin.
11. Les dommages résultant de réparations inappropriées ou de tentatives de réparation par un technicien de service.
12. Carburateurs qui fuient, tuyaux de carburant obstrués, soupapes collantes ou autres dommages causés par l'utilisation de carburant contaminé ou périmé.

13. Pièces rayées ou brisées parce qu'un moteur a fonctionné avec une huile de graissage insuffisante ou contaminée ou avec une qualité d'huile de graissage incorrecte (vérifiez et remplissez si nécessaire et changez aux intervalles recommandés). Des dommages au moteur peuvent survenir si le niveau d'huile n'est pas correctement maintenu.
14. Réparation ou réglage de pièces ou d'ensembles associés tels que les embrayages et les transmissions.
15. Dommages ou usure des pièces causés par la saleté qui a pénétré dans le moteur en raison d'un mauvais entretien du filtre à air, du remontage ou de l'utilisation d'un élément ou d'une cartouche de filtre à air non d'origine. Aux intervalles recommandés, nettoyez et/ou remplacez le filtre comme indiqué dans le manuel d'utilisation.
16. Pièces de moteur ou d'équipement brisées par des vibrations excessives causées par un support de moteur desserré, une mauvaise fixation de l'équipement au vilebrequin du moteur ou d'autres abus en cours de fonctionnement.
17. Absence de mise au point ou de réglage de routine du moteur.
18. Défaillance du moteur ou d'un composant du moteur, c'est-à-dire chambre de combustion, soupapes, sièges de soupape, guides de soupape ou enroulements de démarreur brûlés, causée par l'utilisation de carburants alternatifs tels que le pétrole liquéfié, le gaz naturel, l'essence modifiée, etc.
19. Les produits utilisés d'une manière qui enfreint les conditions du manuel du propriétaire de LKQ, les procédures d'installation et de rodage ci-dessous, le manuel du propriétaire OEM, ou sont utilisés à des fins autres que leur utilisation initiale prévue.

Aucune garantie de LKQ ne s'applique aux produits installés sur les véhicules récréatifs de classe A (autocaravanes). Les véhicules récréatifs de classe B et C auront une garantie standard (selon leur PNBV) comme indiqué ci-dessus. De plus, les produits utilisés dans les courses de compétition ou sur les pistes de course commerciales ou de location ne sont pas garantis. Les produits de LKQ ne sont pas garantis s'ils sont utilisés dans une application pour laquelle ils n'ont pas été conçus, par exemple, l'utilisation de moteurs à essence standard dans une application marine. Cette garantie ne s'applique pas aux flottes ou aux véhicules commerciaux autres que ceux indiqués.

### **Paiements pour la main-d'œuvre**

**Garantie standard :** Les réparations autorisées sur les réclamations approuvées (après inspection en usine des pièces retournées) seront remboursées à un taux ne dépassant pas le barème forfaitaire applicable publié par le manuel de réparation Mitchell. Les taux horaires pour toutes les réparations autorisées seront payés conformément au tarif payé pour l'installation d'origine, mais ne doivent pas dépasser 50,00 \$ de l'heure ou le coût total de la pièce d'origine au total. Les réparations faites par vous-même, les réparations effectuées par des centres de réparation non agréés ou les réparations effectuées sur des unités non installées à l'origine dans un CRAA ne seront pas remboursées.

**Protection de garantie sans égard à la responsabilité :** Les réparations autorisées sur les réclamations seront remboursées à un taux ne dépassant pas le barème forfaitaire applicable publié par le manuel de réparation Mitchell. Les taux horaires pour toutes les réparations autorisées seront payés conformément au tarif payé pour l'installation d'origine, mais ne doivent pas dépasser 50,00 \$ de l'heure. Les réparations faites par vous-même, les réparations effectuées par des centres de réparation non agréés ou les réparations effectuées sur des unités non installées à l'origine dans un CRAA ne seront pas remboursées. La garantie de main-d'œuvre selon les conditions de la protection de garantie sans égard à la responsabilité est limitée à la première défaillance du produit et en aucun cas la main-d'œuvre totale selon les conditions de cette garantie ne DÉPASSERA le programme d'heures forfaitaire applicable publié pour les temps de moteur R&R de 50 \$ de l'heure publié dans le manuel de réparation Mitchell.

**Garantie sans égard à la responsabilité OR :** Les réparations autorisées sur les réclamations seront remboursées à un taux ne dépassant pas le barème forfaitaire applicable publié par le manuel de réparation Mitchell. Les taux horaires pour toutes les réparations autorisées seront payés conformément au tarif payé pour l'installation d'origine, mais ne doivent pas dépasser 95,00 \$ de l'heure. Les réparations faites par vous-même, les réparations effectuées par des centres de réparation non agréés ou les réparations effectuées sur des unités non installées à l'origine dans un CRAA ne seront pas remboursées. La garantie de main-d'œuvre selon les conditions de la garantie sans égard à la responsabilité OR est limitée à la première défaillance du produit et en aucun cas la main-d'œuvre totale selon leurs conditions de cette garantie ne DÉPASSERA le programme d'heures forfaitaire applicable publié pour les temps de moteur R\$R de 95 \$ de l'heure publié dans le manuel de réparation Mitchell.

### **Paiement pour les pièces**

Les pièces sur les réparations autorisées seront remboursées au prix d'achat. Une preuve d'achat sera exigée. Les frais de remplacement des fluides et des filtres ne seront remboursés que pour les 3000 premiers kilomètres (2 000 miles) de service (sauf si une police Sans égard à la responsabilité OR a été achetée).

### **Le produit remplacé sous garantie conserve le reste de la durée de garantie du produit d'origine.**

Si vous ne parvenez pas à obtenir un service satisfaisant, veuillez contacter le service de garantie de LKQ, 1102 W.N. Carrier Parkway, Grand Prairie, TX 75050. Cette garantie s'applique aux véhicules immatriculés et normalement utilisés aux États-Unis et au Canada.

TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE ET NE COUVRENT PAS LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU L'EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AINSI LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre et d'un pays à l'autre.

## Procédures d'installation et de rodage

Les produits remis à neuf de LKQ sont conçus pour fournir des années de service sans problème. Pour que votre produit remis à neuf de LKQ fonctionne comme prévu, il doit être installé correctement, utilisé de manière responsable et correctement entretenu.

### Moteurs et culasses

Une fois le produit installé, il est de la responsabilité du propriétaire de roder correctement le produit. Après la période de rodage et la vérification de 1000 kilomètres (600 milles), le produit doit être entretenu selon les spécifications du fabricant d'origine. Si vous n'êtes pas certain du calendrier d'entretien ou si vous avez des questions concernant votre produit LKQ, veuillez appeler le service clientèle de LKQ au 800-421-3746.

### Démarrage initial

Le cas échéant, les soupapes doivent être réajustées selon les spécifications du fabricant de votre véhicule. Reportez-vous au manuel d'atelier d'usine ou appelez le service client de LKQ pour connaître la procédure appropriée pour votre type de moteur.

### Procédures de rodage

Votre moteur remis à neuf de LKQ nécessite des soins particuliers pendant sa période initiale de «rodage». Pour assurer à vos moteurs une longue durée de vie et des performances adéquates, veuillez suivre ces procédures pendant les 1000 premiers kilomètres

- ✓ Ne conduisez pas pendant de longues périodes à une seule vitesse, variez toujours votre vitesse.
- ✓ Ne tirez pas de remorque et ne placez pas d'autres charges lourdes sur le véhicule.
- ✓ Vérifiez quotidiennement les niveaux d'huile moteur et de liquide de refroidissement.

### Bilan du 1 000 km (600 milles) :

- ✓ Vérifiez les paramètres de carburant et d'allumage.
- ✓ Changez l'huile moteur et le filtre.
- ✓ Ajustez les vannes (le cas échéant).
- ✓ LKQ ne recommande pas d'utiliser de l'huile moteur synthétique avant l'entretien des premiers 8000 kilomètres (5000 miles). Suivez le manuel du propriétaire de votre véhicule pour les intervalles d'entretien.

**Le non-respect de ces procédures peut entraîner des dommages au produit qui peuvent ne pas être couverts par votre garantie.**

**Veillez conserver tous les dossiers de service (commandes de réparation, factures, etc.) liés à la maintenance et au service des produits de LKQ. En cas de défaillance d'un produit, vous devrez fournir des copies de la facture d'installation et de tous les dossiers de maintenance couvrant le produit installé.**

## Besoin d'aide pour la calibration ou le diagnostic?

**LKQ fournit** des services de niveau concessionnaire à votre site!



### Service mobile d'Elitek ::

- Diagnostic automobile
- Mise à jour (re-flash)
- Pré/Post analyses
- Calibrations du système d'aide à la conduite (ADAS)
- Réparations électriques/électroniques et du câblage
- Services mécaniques complets (exclus dans certaines zones de marché)
- Service CVC – 1234YF sur place



Pour plus d'informations, appelez-nous au 888-8-ELITEK | (888) 835-4835, Allez au ELITEKAUTO.COM, ou Scannez le code QR.